

## Mises à jour du 6 mai 2020

### Arrêt de travail délivré de façon dérogatoire en l'absence de symptômes

#### Mise en activité partielle

Critères permettant d'identifier les salariés vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2 et pouvant être placés en activité partielle à compter du 1er mai 2020, quelle que soit la date du début de l'arrêt de travail du salarié concerné.

**Parution au JO : confirme l'avis du Ministère de la Santé – Délivrance des avis d'arrêt de travail dans le cadre du COVID-19 – 20 avril 2020 sans modification**

- 1° Etre âgé de 65 ans et plus ;
- 2° Avoir des antécédents (ATCD) cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- 3° Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications ;
- 4° Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale : (broncho pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment);
- 5° Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- 6° Etre atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;
- 7° Présenter une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kgm<sup>2</sup>) ;
- 8° Etre atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :
  - médicamenteuse : chimiothérapie anti cancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ;
  - infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm<sup>3</sup> ;
  - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ;
  - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;
- 9° Etre atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;
- 10° Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie ;
- 11° Etre au troisième trimestre de la grossesse.

JORF n°0111 du 6 mai 2020 texte n° 10

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041849680&dateTexte=&categorieLien=id>

## Etrangers

### L'AME (Aide Médicale de l'Etat)

Les droits arrivant à échéance entre le 12 mars et le 31 juillet 2020, sont prolongés de 3 mois automatiquement, à compter de leur date d'échéance.

Une première demande ne peut se faire que par courrier par envoi du [cerfa n°11573\\*06](#) à la caisse d'assurance maladie (CPAM). Attribution sous conditions d'un plafond de ressource, de ne pas avoir de titre de séjour, ni être en train de faire des démarches pour en obtenir et résider en France depuis au moins 3 mois consécutifs.

Les membres de la famille résidant à l'étranger et qui sont en visite en France n'ont pas le droit à l'AME au titre de personnes à charge. Mais peuvent demander l'AME à titre humanitaire en cas de nécessité ou via un dispositif de soins internationaux, si un accord existe entre leur pays d'origine et la France.

Ameli

<https://www.ameli.fr/seine-et-marne/assure/droits-demarches/situations-particulieres/situation-irreguliere-ame>

## Masques

### Utilisation des masques, en particulier non médicaux, dans l'espace public. Synthèse rapide COVID-19

- Le port systématique de masques dans l'espace public pour réduire la transmission = réduction modérée non significative des infections respiratoires.
- Le port de masque doit être associé à l'application des mesures barrières.
- Dans un contexte où les ressources en masques chirurgicaux sont limitées, les réserver en priorité aux activités de soins.
- L'efficacité épidémiologique des masques alternatifs n'est pas acquise mais, sous réserve ... leur utilisation pourrait aider à réduire la transmission dans la population.
- ... des consignes de fabrication, d'utilisation et d'entretien, ainsi que des informations sur les précautions à prendre (notamment limites d'utilisation des masques chez les enfants), devraient être élaborées et promues.
- L'utilisation de masques pourrait entraîner un sentiment de fausse sécurité et donc de relâchement des mesures barrières et de distanciation.
- Des messages simples et visuels sur leurs précautions d'utilisation, accompagnés d'un rappel sur l'importance du respect des mesures barrières, devraient être promus.

Santé Publique France 6 mai 2020

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/rapport-synthese/utilisation-des-masques-en-particulier-non-medicaux-dans-l-espace-public-dans-le-cadre-de-la-lutte-contre-le-covid-19.-synthese-rapide-covid-19>

## Enfants

### Etat des lieux de la littérature en amont de la réouverture annoncée des crèches et des écoles

Les enfants semblent autant sujets à l'infection par le SARS-CoV-2 que les adultes. Toutefois, les cas pédiatriques de COVID-19 représentent une faible partie (1 à 5 %) de l'ensemble des cas de COVID-19 rapportés dans le monde.

Les formes graves et les décès chez les enfants sont exceptionnels.

- Au sein des mesures de distanciation sociale, les études de modélisation indiquent que l'effet de la fermeture des écoles sur l'atténuation du pic épidémique est limité ... Il n'existe pas d'études disponibles évaluant l'effet spécifique de la réouverture des écoles.
- ...La réouverture des écoles doit être accompagnée de l'éviction des enfants symptomatiques ou contacts ; l'adaptation des mesures « barrières » et de distanciation sociale à l'âge des enfants accueillis ...
- mobiliser l'ensemble des acteurs locaux ... formés et disposant de ressources éducatives adaptées à l'âge des enfants...
- prévention de la propagation du virus au sein des écoles cohérente avec les mesures de prévention au domicile des enfants.
- L'apprentissage des gestes « barrières » par les enfants ... pour impliquer les enfants en tant que promoteurs de la prévention.
- Des mesures spécifiques pour prévenir la stigmatisation et soutenir la santé mentale devraient être déployées.

Santé Publique France Synthèse rapide COVID 19 - 6 mai 2020

[https://www.santepubliquefrance.fr/recherche/#search=COVID-19%20chez%20l'enfant%20\(moins%20de%2018%20ans\).%20Etat%20des%20lieux%20de%20la%20litt%C3%A9rature%20en%20amont%20de%20la%20r%C3%A9ouverture%20annonc%C3%A9e%20des%20cr%C3%A8ches%20et%20des%20%C3%A9coles.%20Synth%C3%A8se%20rapide%20COVID-19](https://www.santepubliquefrance.fr/recherche/#search=COVID-19%20chez%20l'enfant%20(moins%20de%2018%20ans).%20Etat%20des%20lieux%20de%20la%20litt%C3%A9rature%20en%20amont%20de%20la%20r%C3%A9ouverture%20annonc%C3%A9e%20des%20cr%C3%A8ches%20et%20des%20%C3%A9coles.%20Synth%C3%A8se%20rapide%20COVID-19)